

Date de création :  
22/10/2022



L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison ou en consultation externe ou en hôpital de jour.



Un enfant hospitalisé peut être accompagné de ses parents (ou leur substitut) le jour et d'un parent la nuit, quel que soit son âge ou son état.



Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir des informations sur la maladie et les soins, adaptées à leur âge et à leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

Tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable est écarté. Notre objectif est de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.



Les parents sont informés sur les règles de vie du service et participent activement aux soins de leur enfant.

L'hôpital s'efforce de fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.



Les enfants sont pris en soin par un personnel formé à la pédiatrie, dans un secteur dédié et adapté à leur âge, en toute sécurité.



L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il est traité avec tact et compréhension en toute circonstance.



L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins données à chaque enfant.



L'équipe soignante est formée pour répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

Les études scientifiques démontrent que la création du lien d'attachement entre le nouveau-né et sa famille, dès les premiers instants de vie, est primordiale pour son bon développement. Le dialogue et la concertation entre les parents et les soignants se trouvent au cœur d'une prise en soin optimale du nouveau-né hospitalisé. Conscients de ces enjeux, parents de nouveau-nés hospitalisés et professionnels de la naissance, nous engageons à tout mettre en œuvre pour que le nouveau-né hospitalisé bénéficie :



De la présence continue, dès sa naissance, sans restriction, 24h/24, d'au moins l'un de ses parents, ou d'une personne de confiance.



Des meilleures conditions pour créer le lien d'attachement avec ses parents (contact physique, bercement, échanges vocaux, alimentation) qui améliorent son état de santé et son bon développement.



L'équipe soignante informe et accompagne la mère dans la façon de nourrir son enfant et la soutient dans ses choix.



Du contact peau à peau quotidien, avec au moins l'un de ses parents, le plus tôt possible, de façon prolongée au cours des 24h et jusqu'à la sortie.



De la possibilité de téter au sein ou au biberon, aussitôt qu'il montre la capacité à le faire, sans restriction d'âge gestationnel.



D'un environnement confortable adapté à son développement sensoriel (luminosité, son, odeur, goût, toucher).



De la participation de ses parents aux soins qu'il reçoit avec l'accompagnement des professionnels de santé.

Du rôle protecteur de ses parents dans la prise en soin de l'inconfort et de la douleur en étroite coopération avec les soignants.



Des informations accessibles et compréhensibles destinées à ses parents pour comprendre son état de santé et prendre soin de lui.



D'une prise en soin individualisée, élaborée en concertation avec ses parents, et en accord avec la littérature scientifique la plus récente sur le sujet.

